

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 726

présenté par

Mme Orliac, M. Braillard, M. Carpentier, M. Chalus, M. Charasse, Mme Dubié, M. Falorni,
M. Giacobbi, Mme Girardin, M. Giraud, M. Krabal, M. Moignard, M. Robert, M. Saint-André et
M. Tourret

ARTICLE 40

Après le mot :

« taxes »

rédiger ainsi la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 3 :

« réalisé en France par le fournisseur au titre du dernier exercice clos et des ventes mentionnées au
premier alinéa du présent article. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.